

LA LICENCE



Exemple: la licence FFCT

Définition générale: la licence est un document émanant d'une fédération sportive. Elle est délivrée à titre personnel et elle permet de prendre part aux compétitions (et) ou aux organisations

- **Elle est aussi**
 - la carte d'identité du sportif
 - la référence d'une appartenance à une fédération sportive
 - la sûreté d'une protection d'assurance responsabilité civile

- **Elle comporte ;**
 - Des informations sur le club d'appartenance
 - L'identité du licencié
 - Son adresse
 - La formule d'assurance souscrite
 - L'année de validité
 - Des informations diverses
 - La qualité de dirigeants ou de cadre fédéral.

**RETOUR
SOMMAIRE**